

N° 348
Septembre
octobre
2008

infos

communales

Baelen - Membach



Stage de maîtrise automobile pour nos jeunes conducteurs

Dossier Stage de maîtrise

- Des statistiques qui interpellent
- Reportage à Francorchamps avec des jeunes de notre commune

Conseiller énergie

Faire un audit énergétique de son habitation

Groupe d'action déchets

Les bonnes résolutions de la rentrée scolaire

Histoire

N.-J. Larondelle, docteur en médecine

En bref

- Résultats des locaux du jogging baelenois
- La réunion avec les habitants sur projet « trottoirs pour la traversée de Membach »



Travaux : modules pour l'école de Membach

Rôle de garde des médecins

ATTENTION :

La garde est assurée à partir du vendredi soir 20h et se divise en 2 périodes, à savoir :

- 1) du vendredi soir 20h au dimanche matin 8h
- 2) du dimanche matin 8h au lundi matin 8h

Septembre 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
06-07	ANCION	
13-14	TIQUET	STEVENS
20-21	ANCION	
27-28	GARSOU	MILET SEV

Octobre 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
04-05	FRANCK	
11-12	XHAUFLAIRE	
18-19	GARSOU	FOURIR
27-28	ADLJU	

Novembre 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
04-05	FRANCK	

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg		
DEGROS Emile		087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN		
FOURIR Béatrice		087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE		
JUNKER Paul		087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN		
MILET Jean Pierre		087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN		
(domicile)		087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN		
SCHILS Michel		087.76.21.22
Rue Th. Dujardin 10 DOLHAIN		
STEVENS Anne Françoise		087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN		
TIQUET Marie Pierre		087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN		
TRAN Quang Hiep		087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN		
Baelen		
GARSOU Jean-Michel		087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH		
STAINIER Xavier		087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN		
XHAUFLAIRE José		087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN		
Welkenraedt		
ADLJU Arsalan		087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT		
ANCION Thierry		087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT		
DEJALLE Joseph		087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE		
ESSER Patrick		087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT		
JOSKIN Benoît		087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT		
MICHEL Jean Pierre		087.88.00.14
Rue de l'Ecole 63 WELKENRAEDT		
ORBAN Thierry		087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT		
PICQUOT Eric		087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT		
RÖMER Bernard		087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT		
SCHOONBROODT Victor		087.88.03.35
Rue Lamberts 52 WELKENRAEDT		
Lontzen		
FRANCK Alain		087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN		

LE MOT DU BOURGMESTRE

L'événement marquant du mois de septembre est bien sûr la rentrée scolaire. Le début d'une grande aventure pour les plus petits qui vont quitter le giron familial pour l'école maternelle, l'entrée à la « grande école » pour les bambins de première primaire, le grand envol vers le secondaire pour les jeunes adolescents sans oublier les retrouvailles avec les copains de classe pour tous les autres...

Pour accueillir au mieux toutes ces petites têtes blondes, les services communaux ont mis tout en œuvre pour répondre aux demandes des enseignants en matière de travaux d'entretien dans les diverses implantations scolaires.

La qualité de l'enseignement dispensé dans nos écoles est reconnue par tous et cette excellente réputation rayonne même au-delà des frontières communales avec pour conséquence une population scolaire toujours plus importante et évidemment un manque d'espace.

Pour l'implantation de Baelen, le problème sera solutionné dans le moyen terme par l'entame des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école.

Pour l'implantation de Membach, une solution transitoire (voir article dans ce bulletin communal) a été trouvée par l'installation de modules sur les terrains de la Fabrique d'Eglise que je remercie pour sa parfaite collaboration.

Je profite de cette rentrée pour insister sur un point primordial : la sécurité aux abords des écoles.

Des aménagements adaptés ont été réalisés à proximité des diverses implantations afin d'optimiser la sécurité de nos enfants. Je rappelle également que la vitesse est limitée à 30 km/h et que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Ces règles sont connues mais malheureusement pas toujours respectées. Les agents de quartier redoubleront de vigilance par une action de prévention qui, je l'espère, ne devra pas se concrétiser par la répression pour quelques récalcitrants.

Sur le parking en face de la maison communale de Baelen, vous aurez remarqué l'aménagement d'un abri dont l'utilité sera double : attendre le bus pour Welkenraedt sous toit en cas de pluie et ranger les vélos pour la journée.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos enfants une excellente rentrée 2008.



Maurice FYON,
Bourgmestre.



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : novembre - décembre 2008 distribué vers le 3 novembre 2008

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2008
Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE LA
COMMUNE DE BAELEN**
www.baelen.be

**BUREAUX DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaires

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)

**Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi**



**L'Administration communale sera
fermée le samedi 27 septembre**
(Fête de la Communauté française)

ETAT-CIVIL

Naissances

Delia VALLE PRADO, rue St Paul, 13
(21/06)
Thomas BLESER, chemin des Passeurs, 6
(26/06)
Loïs VANDEBERG, Mazarinen, 6 (07/07)
Julien KISTEMANN, Heggen, 9b (09/07)
Antoine SCHMETZ, route d'Eupen, 162
(11/07)
Emeline POURBAIX, route d'Eupen, 26
(13/07)
Logan VENY, rue des Millepertuis, 8
(18/07)
Lou ORTMANN, chemin des Passeurs, 12A
(18/07)
Eliot LEJEUNE, rue St Paul, 9 (19/07)
Nora GILLET, rue Longue, 1 (25/07)

Mariages

Stany PEREMANS et Florence DEMOULIN, La
Sablière, 34 (28/06)
Vincent BIELEN et Kathia DRESE, rue de
l'Invasion, 21 (13/07)
Jonathan SLEPSOW et Michelle DERICHES,
route d'Eupen, 145 (02/08)
Christophe KIRCH, rue du Thier, 44, et Flo-
rence LANDRAIN, route d'Eupen, 1 (08/08)
Patrick BARCHON et Laurence PONCELET,
route d'Eupen, 117 (08/08)

Décès

Joseph MARGREVE, époux de Paulette JASON,
rue E.Schmuck, 35 (03/07)
Daniel LEGAY, époux de Francine DONIN,
domicilié à Anderlues (05/07)
Leonie LANGER, Käkert, 17 (07/07)
Fernand TOSO, Boveroth, 23 (03/08)



Remplacement des cartes d'identité

Dans le cadre de l'introduction généralisée de la carte d'identité électronique, la carte actuelle - ancien modèle - doit obligatoirement être remplacée, et tout citoyen belge devra posséder une carte électronique pour fin 2009.

Il est important de noter que, **si le citoyen ne se présente pas avant la date indiquée sur la convocation, sa carte actuelle sera ANNULÉE**, même si la période de validité de cette dernière n'est pas encore expirée.

L'arrêté royal du 18 janvier 2008 - publié au Moniteur belge - modifiant l'arrêté royal du 25 mars 2003 portant des mesures transitoires relatives à la carte d'identité électronique - prévoit des mesures réglementaires nécessaires afin de réaliser la généralisation de la carte d'identité électronique en temps opportun et en respectant le délai prévu.

Chèques sport

Comme les années précédentes, la commune de Baelen s'est vu décerner des chèques sport pour favoriser la pratique du sport. Ces chèques sport sont émis par la Communauté française. Ce titre de paiement permet une intervention dans le coût de l'affiliation à un club sportif, l'inscription à un stage sportif ou encore dans l'achat de matériel ou équipement sportif via les clubs. Ces chèques sont attribués aux jeunes de 6 à 18 ans dont les parents sont dans les conditions de revenus leur permettant de bénéficier d'une allocation d'études dans le secondaire en Communauté française.

La commune ayant un nombre limité de chèques, il est important d'en faire la demande à l'administration communale entre le 1^{er} août 2008 et le 15 septembre 2008.

*André Pirnay
Echevin des sports*

REMERCIEMENTS

Fin des mois de mai et juin, nous avons pu goûter, dans les circonstances spéciales de nos hospitalisations, la manifestation de la bonne amitié qui nous lie. La joie de vos visites, votre aide pour la maison, votre soutien, vos surprises lors de notre séjour en convalescence à la Maison de Repos et de Soins Saint Joseph à Membach, vos prières durant cette période bousculée nous ont fait du bien! Vous tous, voisins, amis, kinés, le personnel de la maison de repos, vous avez manifesté votre sympathie avec tant de gentillesse et de prévenance. Ces semaines de repos à Membach nous ont permis d'être gâtés et soignés et de nous remettre en forme. Pour tous ces signes délicats et ces services rendus, merci à tous du fond du coeur.

Pauly, Lulu & Jean-Yves Deraemaeker-Bragard



Une visite, un simple geste, une prière, une fleur, des dons pour des messes, des paroles réconfortantes, sont autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné le courage de supporter notre peine lors du décès de
Monsieur José MARGREVE, époux de Paulette JASON.

Toute la famille Margrève vous adresse ses sincères remerciements.



Objets trouvés : un trousseau de clés (porte-clés Vw) a été trouvé le 9 août devant la boulangerie de Membach



PERMIS DE CONDUIRE

VALIDITÉ DES PERMIS DÉLIVRÉS AVANT 1989.

Depuis quelque temps, une rumeur affirme que les permis de conduire belges délivrés avant 1989 ne sont plus valables en France. Cette question se pose surtout lors de la conduite de motos ou de véhicules avec caravanes.

Le SPF Mobilité ainsi que l'Ambassade belge à Paris confirment qu'il n'en est rien et que ces permis de conduire sont toujours valables.

Toutefois, si votre permis n'est plus en bon état ou en partie illisible, et/ou si vous n'êtes plus reconnaissable sur l'ancienne photo - prise il y a plus de 20 ans -, il est conseillé de remplacer le document (surtout pour les personnes voyageant à l'étranger). (le formulaire de demande est disponible à l'Administration communale, y joindre 2 photos réglementaires récentes + 13 €)

Jogging Baelenois : succès au rendez-vous !

Le succès ne se dément pas pour le jogging baelenois. Le nombre de participants est équivalent à l'année dernière qui était une année record. Avec 856 coureurs au total des 3 distances, l'épreuve baelenoise fait partie des plus importantes de la région.

Quelques chiffres sur cette organisation du club cycliste local :

- 1:** le vainqueur en 24 min 38 sec : Florent Caelen
- 4:** le classement au général de Claudy Debougnoux - 1^{er} local qui améliore par la même occasion son temps de référence.
- 43:** le classement au général de Cyril Kerf - 1^{er} Baelenois de l'épreuve
- 3:** le nombre de courses à savoir 1km, 2km et 7,6 km
- 11:** le nombre d'éditions du jogging baelenois
- 37:** participants de notre commune à l'épreuve 1km
- 24:** participants de notre commune à l'épreuve 2km
- 99:** participants de notre commune à l'épreuve de 7.6 km
- 160:** le nombre de Baelenois ayant couru cette 11^e édition soit 3,9% de la population totale.
- 856:** le nombre de participants au total des 3 courses

Ci-dessous, tout le détail des classements des locaux. Pour plus de détails, visitez le site officiel du jogging baelenois : www.joggingbaelenois.be



Le départ de la course des petits sur la distance de 1 km

Course de 1 km - 11^{ème} jogging baelenois

Classement des locaux

Pos	Nom	Nais	Réel	Rang	Nom	Localité
5.	ORTMANN Tom	2000	3:31	4	G08	BAELEN
11.	NEYKEN Sacha	2001	3:46	9	G08	BAELEN
15.	MATHIEU Antoine	2001	3:50	12	G08	BAELEN
17.	FRANKEN Simon	2000	3:54	13	G08	BAELEN
18.	TOUDX Adrien	2000	3:56	14	G08	BAELEN
21.	DELHAES Celina	2000	4:01	5	F08	BAELEN
22.	IMFELD Maximilien	2001	4:01	16	G08	BAELEN
24.	GOOR Cedric	2000	3:59	18	G08	BAELEN
27.	COEURDEROI Ludovic	2001	4:03	21	G08	BAELEN
30.	KLINKENBERG Luca	2000	4:09	23	G08	BAELEN
34.	GERKENS Arthur	2002	4:18	2	G06	BAELEN
39.	WAUCOMONT Donovan	2002	4:28	3	G06	BAELEN
40.	KRAMER Dorian	2001	4:27	26	G08	BAELEN
44.	DEROME Julien	2000	4:33	28	G08	BAELEN
47.	DEMARET Justine	1998	4:35	1	F10	BAELEN
51.	STINI Zacaria	2004	4:42	7	G06	BAELEN
53.	POLIS Nathan	2002	4:46	8	G06	BAELEN
56.	KIRCH William	2002	4:50	10	G06	BAELEN
58.	CHARLET Louis	2003	4:52	12	G06	BAELEN
59.	ORTMANN Pol	2003	4:51	13	G06	BAELEN
60.	CAUFRIEZ Tom	2002	4:56	14	G06	BAELEN
62.	ORTMANN Noé	2003	4:56	15	G06	BAELEN
63.	GOUDERS Samuel	2002	4:52	16	G06	BAELEN
65.	ERNST Victoria	2001	4:53	11	F08	BAELEN
68.	CREUTZ Emilie	2001	4:54	12	F08	BAELEN
69.	CREUTZ Constance	2002	4:55	4	F06	BAELEN
71.	MASSENAUX Noa	2000	5:00	33	G08	BAELEN
73.	GLINEUR Louise	2002	5:07	6	F06	BAELEN
77.	MERTES Simon	2004	5:13	18	G06	BAELEN
79.	KLINKENBERG Michelle	2002	5:16	8	F06	BAELEN
81.	COUNASSE Chloé	2000	5:19	17	F08	BAELEN
82.	BOURSEAU Janek	2003	5:21	19	G06	BAELEN
85.	SCHYNS Martin	2003	5:23	21	G06	BAELEN
91.	TOUDX Maxime	2004	5:39	24	G06	BAELEN
94.	SCHOONBROODT Maude	2002	5:47	12	F06	BAELEN
95.	HAGELSTEIN Lucas	2005	5:48	26	G06	BAELEN
96.	CAUFRIEZ Liam	2004	5:50	27	G06	BAELEN

ChronoRace-Electronic Timing - www.chronorace.be - info@chronometrage.be
DNF: abandon; DSQ: disqualifié; Vitesse en km/h

Course de 2 km - 11^{ème} jogging baelenois

Classement des locaux

Pos	Nom	Nais	Réel	Rang	Nom	Localité
6.	BRANDT Quentin	1994	7:04	4	G14	BAELEN
9.	PETERS Yann	1994	7:11	6	G14	BAELEN
12.	PETERS Ben	1994	7:19	7	G14	BAELEN
21.	WIMMER Julien	1999	7:52	2	G10	BAELEN
48.	GOUDERS Loïc	1999	9:03	15	G10	BAELEN
52.	NEYKEN Fabian	1998	9:14	17	G10	BAELEN
56.	JANCLAES Marie	1997	9:28	8	F12	BAELEN
60.	COEURDEROI Luca	1997	9:34	17	G12	BAELEN
61.	ERNST Martine	1998	9:42	7	F10	BAELEN
62.	THIEREN Margaux	1998	9:45	8	F10	BAELEN
64.	FLAMENT Jimmy	1998	9:51	20	G10	BAELEN
66.	MEYER Samuel	1996	9:55	18	G12	BAELEN

Classement des locaux

Course de 2 km - suite

Pos	Nom	Nais	Réel	Rang	Nom	Localité
67.	KRAMER Maureen	1998	9:54	9	F10	BAELEN
68.	SCHYNS Charlotte	1997	9:55	9	F12	BAELEN
70.	CLAES Morgane	1997	9:59	11	F12	BAELEN
77.	RADERMECKER Pierre	1997	10:12	21	G12	BAELEN
78.	PELZER Charline	1999	10:14	12	F10	BAELEN
83.	OLISEH Denzel	1997	10:31	22	G12	BAELEN
84.	RADERMECKER Valentine	1998	10:40	14	F10	BAELEN
86.	FRANSSEN Anthony	1999	10:48	24	G10	BAELEN
91.	DEPAS Camille	1999	11:05	16	F10	BAELEN
93.	GERKENS Emma	1999	11:17	17	F10	BAELEN
101.	MATHIEU Jordan	1998	12:50	29	G10	BAELEN
103.	CREUTZ Eline	2001	13:08	1	F08	BAELEN

ChronoRace-Electronic Timing - www.chronorace.be - info@chronometrage.be

DNF: abandon; DSQ: disqualifié; Vitesse en km/h

Course de 8 km - 11^{ème} jogging baelenois

Classement des locaux

Pos	Nom	Réel	Rang	Nom	Localité
43.	KERF Cyril	29:15	3	ESH	BAELEN
96.	WIMMER Cedric	31:00	2	JUH	BAELEN
98.	GERKENS William	31:05	45	SEH	BAELEN
109.	SPRONCK Laurent	31:32	9	ESH	BAELEN
110.	SPRONCK Christian	31:35	37	V1H	BAELEN
111.	KLINKENBERG Christian	31:35	50	SEH	BAELEN
113.	DODÉMONT André	31:40	38	V1H	BAELEN
116.	CNYRIM Serge	31:41	40	V1H	BAELEN
138.	PETERS Alain	32:20	7	V2H	BAELEN
148.	PIRNAY Julien	32:21	64	SEH	BAELEN
149.	JANCLACS Julien	32:36	11	ESH	BAELEN
170.	MASSENAUX Fabrice	33:07	77	SEH	BAELEN
181.	TSOUTZIDIS Jean-Christophe	33:49	3	JUH	BAELEN
187.	NYS Logan	34:01	4	JUH	BAELEN
190.	SCHYNS Raphael	33:46	82	SEH	BAELEN
215.	CRATZBORN Bernard	34:31	93	SEH	BAELEN
223.	WIERTZ Frederic	35:00	95	SEH	BAELEN
225.	WIMMER Jean	35:00	69	V1H	BAELEN
232.	SKOK Kevin	35:06	14	ESH	BAELEN
244.	AHN David	35:06	104	SEH	BAELEN
245.	PETERS Yann	35:28	5	JUH	BAELEN
250.	CORMAN Philippe	35:44	107	SEH	BAELEN
251.	MEESSEN Arlette	35:51	5	V1F	BAELEN
251.	MEESSEN Roger	35:51	77	V1H	BAELEN
258.	NEYKEN Christian	35:37	111	SEH	BAELEN
259.	ERNST Eric	35:37	79	V1H	BAELEN
260.	HAGELSTEIN Jeremy	35:53	15	ESH	BAELEN
261.	STICH Vincent	35:39	112	SEH	BAELEN
278.	STUMP Alexandre	35:57	6	JUH	BAELEN
285.	ROEMERS Michel	36:26	25	V2H	BAELEN
287.	SKOK Tim	36:20	16	ESH	BAELEN
294.	SCHILS Cédric	36:30	119	SEH	BAELEN
296.	JACQUET Steve	36:25	120	SEH	BAELEN
298.	SCHILS Pierre	36:38	94	V1H	BAELEN
302.	SORIES Cedric	36:44	123	SEH	BAELEN
304.	PAPY J-C	36:36	96	V1H	BAELEN
316.	PETERS Ben	37:08	7	JUH	BAELEN

Pos	Nom	Réel	Rang	Nom	Localité
317.	BARTHELEMY Didier	37:00	100	V1H	BAELEN
319.	GUSTIN Robin	37:16	8	JUH	BAELEN
329.	HOCK Daniel	37:18	103	V1H	BAELEN
333.	DOUDELET Martine	37:28	6	V1F	BAELEN
339.	SCHYNS Maria	37:43	4	V2F	BAELEN
356.	KIRCH Quentin	38:02	14	JUH	BAELEN
357.	COLLIGNON Michel	37:58	139	SEH	BAELEN
359.	BOURSEAU Roger	38:10	140	SEH	BAELEN
360.	PIRNAY Gilles	38:12	141	SEH	BAELEN
361.	MEESSEN Laurent	38:18	15	JUH	BAELEN
364.	DECOSTER Kevin	38:29	16	JUH	BAELEN
365.	MERTES Christian	38:27	143	SEH	BAELEN
367.	DEROME Gilles	38:43	17	JUH	BAELEN
368.	DEROME Andre	38:39	112	V1H	BAELEN
376.	PIRNAY Maxime	38:37	18	ESH	BAELEN
389.	SCHOONBROODT Mélanie	39:14	8	SEF	BAELEN
390.	JOIE Jean-Michel	39:14	147	SEH	BAELEN
392.	ALLMANN Lora	39:35	3	JUF	BAELEN
395.	BEBRONNE Francis	39:21	148	SEH	BAELEN
409.	RADERMECKER Aymeric	39:52	19	ESH	BAELEN
417.	ALLMANN Judith	40:34	4	JUF	BAELEN
424.	ONNAU Serge	40:26	156	SEH	BAELEN
427.	DENEUBOURG Marie	40:39	5	JUF	BAELEN
428.	SCHILS Gaelle	40:39	2	ESF	BAELEN
429.	SCHWALL Marcel	40:32	43	V2H	BAELEN
434.	BROUWERS Steve	40:53	157	SEH	BAELEN
449.	MASSENAUX Amaury	41:34	22	JUH	BAELEN
454.	SCHLECK Erwin	41:26	131	V1H	BAELEN
456.	LETOCART Janet	41:28	165	SEH	BAELEN
458.	HAGELSTEIN Dylan	41:57	24	JUH	BAELEN
463.	STINI Sirhan	42:04	166	SEH	BAELEN
466.	JULAKHOT Thongbai	42:00	12	V2F	BAELEN
467.	MASSENAUX Guy	42:11	45	V2H	BAELEN
468.	JANCLAES Jacqueline	42:22	13	V2F	BAELEN
471.	XHAUFLAIRE José	42:09	15	V3H	BAELEN
481.	COLLE Jean-Pierre	42:26	136	V1H	BAELEN
484.	COLLE Francis	42:40	137	V1H	BAELEN
485.	OFFERMANN Monique	42:36	19	V1F	BAELEN
487.	THIEULMANN Marc	42:37	170	SEH	BAELEN
493.	ABDELJELIL Simein	43:10	171	SEH	BAELEN
500.	MEESSEN Nathalie	43:38	3	ESF	BAELEN
504.	JANCLAES Robert	43:43	141	V1H	BAELEN
507.	VANDEBERG Yvan	43:26	178	SEH	BAELEN
512.	DELHAES Philippe	43:25	181	SEH	BAELEN
532.	NULLENS Maurine	44:59	6	JUF	BAELEN
540.	SCHLOSSMACHER Edgard	45:05	53	V2H	BAELEN
541.	SCHOLL Mireille	45:12	25	V1F	BAELEN
551.	CRATZBORN Joseph	46:10	19	V3H	BAELEN
580.	GARCET Nathalie	48:34	32	V1F	BAELEN
581.	AHN José	48:50	60	V2H	BAELEN
583.	GOUDERS Thierry	48:45	154	V1H	BAELEN
584.	SCHLECK Carmen	48:40	9	JUF	BAELEN
588.	LILIE Charlotte	48:52	5	ESF	BAELEN
616.	TAETER Pierrot	51:17	61	V2H	BAELEN
619.	STIZ Sylviane	51:20	36	V2F	BAELEN
621.	COLLE Josiane	51:41	37	V2F	BAELEN
622.	COLLE Charlotte	52:09	9	ESF	BAELEN
628.	SCAILLET Olivier	53:00	188	SEH	BAELEN
629.	PIRENNE Annick	53:00	25	SEF	BAELEN

ChronoRace-Electronic Timing - www.chronorace.be - info@chronometrage.be

DNF: abandon; DSQ: disqualifié; Vitesse en km/h

■ Distribution du bulletin communal.

Lors de précédentes éditions, nous avons reçu certaines plaintes de personnes n'ayant pas reçu leur bulletin communal. La poste, en charge de la distribution, prend des dispositions afin que cela ne se reproduise plus. Toutefois, pour permettre à chacun de recevoir son bulletin communal, nous allons, dès cette édition, déposer dans les jours qui suivent la distribution postale une trentaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune.

Nous tenons à remercier les boulangeries pâtisseries St Paul et Radermecker de Baelen ainsi que Grosdent de Membach pour leur collaboration.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Nouvelles rues

Au courant de cette année, deux nouvelles rues ont vu le jour après approbation du conseil communal. Il s'agit de « La Sablière » et « chemin Nicolas Larondelle ».

La Sablière est une rue située le long de la route d'Eupen à Baelen et qui comprend un ensemble de nouvelles constructions jointives.



« La Sablière, en venant de Baelen en direction d'Eupen, avant d'arriver à Overoth »

Le chemin Nicolas Larondelle se situe dans le hameau de Heggen. Il est perpendiculaire à la levée de Limbourg à hauteur des bâtiments d'un terrassier bien connu. Si vous vous demandez qui est ce Nicolas Larondelle, passez directement à la rubrique Histoire de ce numéro, qui lui est consacrée.

Chemin N. Larondelle



■ Quand les canards reçoivent un coq !

Installée depuis octobre 2007, « La Canardière » située à Heggen, réalise de manière artisanale l'élevage, le gavage et la préparation de produits finis à base de canard comme les rillettes et le magret.

Ces jeunes artisans ont décroché à la Foire Agricole de Libramont un « coq de cristal », récompense suprême, pour leur magret de canard.

Lancé en 1994, le concours « Coq de Cristal », organisé par l'APAQ-W (l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité) vise à valoriser le savoir-faire des producteurs et à promouvoir leurs produits de qualité.

Ils annoncent l'ouverture en août d'un point de vente à leur domicile. Félicitations à eux.

La Canardière, Levée de Limbourg 13 à Baelen. 0495/99 04 15.
www.la-canardiere.be



■ Stages à la plaine de jeux de la ville de Limbourg

Lorsque vous lirez ce texte, les vacances scolaires seront achevées au même titre que les stages à la plaine de jeux de Dolhain Limbourg. A ce jour, ce sont une quarantaine d'enfants de notre commune qui ont fréquenté la plaine de jeux de Dolhain, cet été.

Les activités sont subsidiées et contrôlées par L'ONE. La qualité et le sérieux de la prise en charge des enfants sont garantis. Bien sûr, cette qualité a un coût. Cette année, la ville de Limbourg avait revu ses tarifs à la hausse. Baelen a, dans le même temps, doublé son subside pour les enfants de notre commune dont l'aide est passée à 5 € par journée.

Pour des raisons administratives, la ville de Limbourg n'a pas souhaité faire payer directement le prix avec déduction de l'intervention la commune aux enfants de Baelen. Les attestations et remboursements ont été effectués à la fin de chaque mois par la recette communale sur les comptes bancaires des parents, après leur passage en notre administration.

Nous essaierons de simplifier cette procédure à l'avenir.

■ Les dernières statistiques

Notre commune n'a jamais été très éloignée des diverses frontières avec les peuples qui ont vécu dans nos contrées. Aujourd'hui, commune d'Europe sur territoire belge, à proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, il n'en va pas autrement.

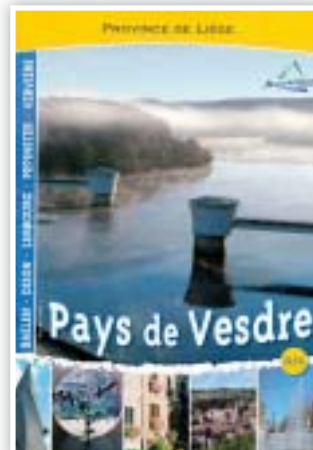
A ce titre, les dernières statistiques renseignent la présence de 331 personnes de nationalité étrangère sur les 4110 personnes résidant sur le territoire de notre commune. Avec 174 habitants, l'Allemagne est la première nationalité étrangère représentée. Elle est suivie par les Pays-Bas (38), l'Italie (15), la France (15), l'Espagne (12), Le Maroc (6), la Russie (6), et la Suisse (6).

■ Du neuf à la MTPV.

La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (MTPV), dont notre commune fait partie au même titre que Verviers, Limbourg, Dison et Pepinster, intensifie sa promotion en renouvelant ses outils de communication. Internet est devenu le premier outil pour le touriste qui veut préparer un voyage. Afin de répondre au mieux aux attentes du touriste potentiel qui se renseigne sur notre région via son ordinateur, la MTPV vient d'inaugurer un tout nouveau site internet. Sur l'adresse www.paysdevesdre.be, vous trouverez non seulement une information sur les communes qui composent la Maison du tourisme, mais également un maximum d'informations utiles au touriste d'un jour ou qui y programme un court séjour, selon les centres d'intérêts répartis en quatre grands thèmes : culture et patrimoine, nature et évasion, terroir et traditions ainsi que détente et loisirs.

Pour répondre aux demandes de documentation, une brochure éditée en français/néerlandais ou anglais/allemand est également disponible. Cette brochure reprend les thèmes du site internet. Elle est disponible gratuitement au bureau de la Maison du Tourisme situé dans la Maison de l'Eau, au 86 de la rue Jules Cerexhe à Verviers, à notre administration communale ainsi que dans les points d'accueil touristiques, comme le barrage de la Gileppe.

« La nouvelle brochure touristique est disponible gratuitement à notre administration communale »



■ Réunion avec les habitants dans le cadre du projet Mercure «des trottoirs pour la traversée de Membach»

Le 3 juillet dernier, s'est déroulée dans le réfectoire de l'école de Membach une réunion avec les habitants, consacrée au projet «Mercure». Subsidé à concurrence de 80 %, soit 120 000 euros, par la Région Wallonne, le projet intitulé «des trottoirs pour la traversée de Membach» vise à sécuriser les usagers faibles sur les voiries: Place Thomas Palm (au départ de l'ancienne maison communale), Boveroth et rue de la Station.

Cette réunion s'est déroulée en deux temps et était organisée conjointement par la commune et l'équipe de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) en charge du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Dans un premier temps, une visite des lieux, à pied, a permis de prendre connaissance de la situation actuelle et d'échanger les points de vue de chacun.

La seconde phase était consacrée à la présentation du projet qu'a réalisé le bureau Radian. Une cinquantaine de personnes, majoritairement des riverains, ont fait le déplacement. Le projet, qui a reçu l'aval des autorités subsidiaires, comprend: la réalisation de trottoirs de part et d'autres des rues précitées, l'aménagement de zones de parking structurées avec, comme conséquence, un rétrécissement de la route, ce qui entraînera une réduction de la vitesse des véhicules.

Chaque personne présente a pu donner librement son avis et ses commentaires d'ordre général ou spécifique liés à son lieu d'habitation. Si les avis étaient parfois divergents, le respect de l'autre et l'écoute

étaient bien présents. Les habitants présents ont pu également notifier par écrit toutes leurs remarques et souhaits. La critique principale soulevée avait trait au nombre insuffisant de places de parking. Le bureau d'étude se penchera sur la question.

Sur base des remarques, le bureau Radian réadaptera sa copie et un projet quasi finalisé sera représenté dans une réunion ultérieure. Pour les personnes intéressées, l'avant-projet présenté est accessible en format .pdf sur le site communal www.baelen.be.

Il est probable que le budget prévu ne suffira pas pour réaliser l'ensemble des aménagements prévus, mais la volonté est d'étudier le projet dans sa globalité. Si tel devait être le cas, l'ensemble des aménagements serait réalisé en plusieurs phases selon un calendrier qui restera à définir.

■ Compte annuel de la commune de Baelen : exercice 2007

Le compte ordinaire présente un boni à l'exercice propre de 259.223,86 euros. Le compte ordinaire aux exercices cumulés présente un boni de 2.094.104,67 euros.

Les recettes ordinaires à l'exercice propre de 3.542.913,94 sont constituées pour 1,5 % de recettes de prestations, pour 90,5 % de recettes de transferts et pour +/- 8 % de ce l'on appelle «la dette».

Les dépenses ordinaires à l'exercice propre sont engagées à concurrence de 3.283.690,08 euros. Elles se composent des dépenses de personnel pour 36,2 %, des frais de fonctionnement pour 23,3 % des transferts pour 22,1 % et des dépenses de dette pour 18,4 %

Le montant des imputations s'élève à 3.233.385,68 euros, ce qui porte les engagements à reporter à 52.186,79 euros. Le fonds de réserves créé antérieurement est alimenté par une somme de 20.000 euros pour faire face aux charges des pensions des mandataires.

Le compte extraordinaire présente à l'exercice propre des recettes pour 319.094,77 euros, des engagements pour 505.584,07 et des imputations pour 222.724,94 euros. Le total des engagements à reporter est donc de 540.338,81 euros. Aux exercices cumulés, avec les prélèvements de 190.235,14 euros, le résultat budgétaire présente un boni de 713.590,54 euros.

Si le résultat positif de ce compte 2007 peut être perçu comme une bonne nouvelle, le collège communal aurait toutefois préféré investir davantage dans divers projets afin d'améliorer la qualité de vie et les infrastructures collectives de notre commune.

Ce compte n'est pas le résultat d'une politique du collège mais le résultat d'un concours de circonstances tout à fait indépendant de sa volonté. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que l'incendie de notre maison communale du 11 janvier 2007 a complètement perturbé le schéma que le collège s'était dessiné pour rencontrer les divers souhaits de ses administrés.

Aussi, tous les projets de restauration de la Maison Communale, d'agrandissement de l'école communale à Baelen, de construction du nouveau hall communal pour la voirie, des chemins du programme PicsVert et d'aménagement de la traversée de Membach, restent d'actualité et ne demandent qu'à être réalisés grâce aux subsides demandés et obtenus.

La maison de l'emploi

Durant la période estivale, nos heures d'ouverture se trouvent modifiées de la sorte :

Heures d'ouverture de la Maison de l'Emploi du 1^{er} juillet au 31 août:

Lundi	8h30 – 12h	fermé
Mardi	fermé	13h30 – 16h00
Mercredi	8h30 – 12h	fermé
Jeudi	8h30 – 12h	fermé
Vendredi	fermé	13h30 – 16h00

Nos horaires de permanence dans les antennes sont, quant à eux, maintenus.

Pour rappel :

Baelen : le vendredi de 9h à 12 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6

INFOS OFFICIELLES GENERALES

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Baelen - Eupen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+ • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 • 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20 • www.spi.be

Si vous cherchez du TRAVAIL

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux. Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

SPI+

Stages de conduite défensive pour jeunes conducteurs



Sur le circuit du RACB, il y a suffisamment de place pour s'exercer en toute sécurité

Au volant d'une voiture, pouvoir faire des erreurs, les comprendre, les partager sans prendre le moindre risque, ce n'est pas évident. C'est pourtant ce qu'ont pu expérimenter un groupe de 8 jeunes de notre commune lors de l'après-midi de stage de conduite défensive qui s'est déroulé le samedi 23 juin 2008. Nous avons accompagné Sébastien, Stéphanie, Jean-François, Julie, Emilie, Sacha, Nathalie et Julie.

Petit rappel

L'automobile, synonyme de liberté, peut aussi être synonyme de danger ! Si l'expérience ne s'acquiert qu'avec le temps, il est cependant important pour un jeune conducteur d'intégrer rapidement de bonnes pratiques pour sa propre sécurité et celle des autres.

C'est pourquoi, la commune de Baelen propose de suivre une formation à la conduite automobile défensive. Cette formation prati-

que d'une demi-journée, coordonnée au sein de l'asbl « Forum permanent des politiques de la Jeunesse dans l'arrondissement de Verviers », est organisée par l'école Peugeot de Maîtrise automobile à Malmedy. Les inscriptions ont été clôturées le 10 mai dernier. 31 jeunes se sont inscrits. Les stages de conduite se déroulent en-dehors des vacances scolaires : en juin et les 12, 13 et 27 septembre 2008 pour les jeunes conducteurs de notre commune. Le stage se déroule sur une des pistes d'entraînement de l'Ecole de pilotage à Spa-Francorchamps.

Ce stage a comme objectif d'aider les jeunes conducteurs à mieux comprendre les difficultés de la conduite et à découvrir des techniques simples pour mieux gérer les situations dangereuses au volant.

La commune de Baelen a pris en charge une partie du coût de formation. Chaque participant résidant dans notre commune recevra la somme de 25 € en déduction des frais d'inscription de ce stage de conduite défensive.



« Théorie et pratique ont rythmé le stage »



« Les jeunes alternent de conducteur à passager mais assistent dans les voitures aux prestations de leurs collègues. »

Par ailleurs, il faut savoir que certaines compagnies d'assurances participent aux frais d'inscription en accordant une somme de 50 € à leurs jeunes affiliés sur présentation du certificat de fréquentation d'un stage de conduite défensive. D'autres compagnies octroient des réductions sur les primes d'assurances.

Le prix de cette demi-journée de stage pratique encadrée par des professionnels est fixé à 55 € (prime communale déduite). Le coût pourrait n'être que de 50 € si votre compagnie d'assurance intervenait dans le remboursement d'une partie des frais. N'hésitez pas à les interroger.

Enfin voici les **conditions de participation au stage de conduite défensive et à l'octroi du subside de la commune de Baelen** :

1. être détenteur d'un permis de conduire B ;
2. être âgé entre 18 et 23 ans ou avoir obtenu son permis de conduire B en 2007 ou 2008 ;
3. Être résidant sur le territoire de la commune de Baelen à la date du 01/01/2008.

Sur notre commune, 320 personnes, majoritairement des jeunes conducteurs, répondaient à ces critères. Tous ont été informés par courrier. 31 se sont inscrits pour les sessions 2008. C'est encourageant. La volonté communale est d'inscrire ce type d'action dans la continuité et de pouvoir les reprogrammer si possible chaque année.

Des statistiques qui interpellent

La conduite et la circulation font partie de notre quotidien. Sommes-nous bien conscients du danger : les jeunes, sources de tous les maux. Au niveau des accidents, sont-ils responsables de tout ? Mythe ou réalité. Nous avons fait appel aux statistiques pour nous éclairer.



« Echec à l'exercice d'évitement. En-dessous du véhicule, l'on distingue un cône qui aurait pu être un enfant à vélo. »

- En 2005, il y a eu 1089 morts sur les routes de notre Pays. Ce sont 3 personnes qui perdent la vie chaque jour dans les accidents de circulation.
- 70 % des victimes sont des hommes.
- Il y a 6 millions de véhicules sur notre territoire. Ces véhicules occasionnent par an 300 000 constats d'accident !
- 70 % des accidents impliquent des 18-24 ans
- 70 % des accidents surviennent à des vitesses inférieures à 60 km/h
- 70 % des accidents se produisent dans les 7 premiers ou les 7 derniers km de votre parcours.
- Cette année, 7 belges sur 100 auront un accident.
- Cette année, ce ne sont pas moins de 23 Belges sur 100 âgés de 16 à 21 ans qui auront un accident.
- 60 % des accidents se produisent hors agglomération, pour 25 % en agglomération et 15 % sur autoroute.

En d'autres termes et pour ne pas verser dans la morosité, si vous êtes un homme de moins de 24 ans qui empruntez des trajets de moins de 14 km majoritairement hors agglomération, il ne vous reste plus qu'à demeurer vigilant en voiture !

Le Récit du stage

C'est dans l'enceinte du circuit de Spa Francorchamps, sur une petite piste du RACB, qu'étaient attendus nos stagiaires. Dans ce groupe de 24 personnes, les Baelenois, en majorité, mais également des jeunes de Limbourg et d'autres communes de l'arrondissement, pouvaient être dénombrés. La zone de police « Vesdre » avait également invité un jeune policier pour y participer.

Pour encadrer ces 24 conducteurs en herbe, 3 moniteurs avaient été engagés : un pour la théorie et deux pour la pratique. Très rapidement, deux groupes se formèrent. Les Baelenois restaient dans la cabane pour la première partie de prise de connaissance et de conscience des dangers de la route.

Durant cette première partie, outre les statistiques dont vous avez pu prendre connais-



« les moniteurs n'hésitent pas à s'investir pour rendre l'expérience plus vivante ».



« Une partie des jeunes de notre commune autour du moniteur. »

sance ci-avant, un échange s'installa pour se rendre compte des divers comportements que l'on peut rencontrer dans la circulation.

Le temps passa vite, il fut bientôt temps de passer à la pratique. A trois par véhicules et prenant le volant chacun à son tour, les élèves écoutèrent d'abord les conseils prodigués par les moniteurs sur la position de conduite et la manière de tenir son volant et de poser son regard.

Le premier exercice sur la piste : passage en ligne droite à 40 km puis sur une zone lisse et mouillée, il fallait éviter un obstacle symbolisé par des cônes qui apparaissaient sur la route. A distance, le moniteur prodigua ses conseils par radio. Chacun put voir la prestation de son collègue dans la voiture. L'exercice terminé, les passagers du premier véhicule passèrent dans le second et vice versa. L'exercice fut riche en enseignement sur le maniement différent de deux véhicules pourtant de la même marque. L'exercice se répéta pour permettre à chacun de se corriger.

D'autres élèves furent pris en charge par le second moniteur des cours pratiques pour une démonstration sur les intensités de



« L'attention des stagiaires face aux freinages dans divers exercices que chacun réalisa. »

La seconde partie de la théorie fut consacrée à des projections de situation réelle en circulation et le moniteur donna toute une série de trucs et astuces pour éviter l'accident à tout prix.

L'après midi, très chargée, se termina par une nouvelle séance d'exercices pratiques centrés sur la stabilité du véhicule ainsi que des exercices réels de freinage sur divers revêtements. Comme le dit si bien l'un des stagiaires interrogés ci-dessous, un exercice réel a bien plus de poids qu'une recommandation, au même titre qu'une image a plus de poids que des paroles.

L'après-midi s'achèva. Chaque stagiaire reçut son certificat de participation et put repartir calmement en voiture, la tête remplie de conseils et d'émotions.

Parole aux jeunes



« La position joue également un rôle dans la conduite. Nous avons recueilli quelques avis de jeunes qui ont participé à ce stage :

Nous leur avons posé 5 questions :

- 1) Qu'est-ce qui t'a poussé à prendre part à ce stage de conduite défensive ?
- 2) Si tu ne devais retenir qu'un enseignement du stage, lequel serait-ce ?
- 3) Conseillerais-tu à tes copains et copines de s'inscrire à ce type de formation ?
- 4) As-tu déjà modifié quelque chose dans ta manière de conduire ?
- 5) Aurais-tu des conseils ou souhaits pour améliorer le stage ?

Julie Massenaux - 25 ans - péricultrice - permis depuis 11 mois

- 1) «Je voulais avoir davantage de bons conseils et améliorer ma manière de conduire.»
- 2) «Pour moi, l'exercice le plus intéressant était le freinage sur sol mouillé et la manière dont on peut progresser en appliquant les conseils sur l'importance du regard au bon endroit.»
- 3) «Oui, le stage est à conseiller car on apprend beaucoup de choses en une demi-journée»
- 4) «J'ai été impressionnée par les distances de freinage et je garde plus de distance avec les autres véhicules. J'essaie aussi d'anticiper notamment pour les freinages.»
- 5) «Une demi-journée, c'est un peu court. J'aurais voulu encore faire d'autres exercices.»

Sacha Simons - 20 ans, tourneur fraiseur, Baelen, permis depuis janvier 2007

- 1) «J'ai eu envie de voir ce que c'était par moi-même.»
- 2) «J'ai été très interpellé par les exercices de distances de freinage sur différents revêtements tels que l'asphalte, d'une part, et les pavés mouillés, d'autre part.»
- 3) «Je recommande ce stage à tous mes copains. C'est idéal pour prendre vraie conscience des risques de la conduite.»
- 4) «Les exercices d'évitement, je n'ai heureusement pas encore eu à les mettre en pratique. Par contre, je suis plus attentif à ce qui se passe loin devant moi lorsque je conduis. J'anticipe également et réduis ma vitesse lorsqu'il y a par exemple des objets sur la route ou des obstacles.»
- 5) «Pour moi, le stage devrait se dérouler sur une ou deux journées. En une demi-journée, c'était trop dense en informations.»

Nathalie Thönnissen - 28 ans, Comptable, Membach, permis depuis mars 2008.

- 1) «J'ai eu envie de m'inscrire, car j'ai mon permis de conduire depuis peu et je trouvais intéressant de pouvoir apprendre, en plus de l'auto-école.»
- 2) «Il est nécessaire de bien connaître sa voiture. Toutes les voitures ne se comportent pas de la même manière. On a pu le voir durant le stage. Ce qui m'a marquée, c'est la prise de confiance lors de gros freinages, notamment avec les exercices sur les différents revêtements.»
- 3) «Oui. A l'auto-école, on fait des exercices et on reçoit des conseils. Ici, on teste les situations difficiles, en grandeur nature, sans risque. C'est tout autre chose.»
- 4) «Non, pas réellement.»
- 5) «Le stage était un peu court, mais très intéressant. Le fait d'enchaîner alternativement deux séances pratiques avec deux séances théoriques était bénéfique.»

Jean-François Margrève - 23 ans, architecte, Baelen, permis de conduire depuis 5 ans.

- 1) «Cela faisait déjà longtemps que je voulais m'inscrire à un stage de ce type. Le courrier reçu a été l'élément déclencheur. Il faut savoir que j'avais un intérêt financier. En effet, avec l'attestation de fréquentation de ce stage, ma compagnie d'assurance m'octroie une réduction de ma police d'assurance annuelle de 200 euros.»
- 2) «Oui, bien sûr, je conseillerais volontiers ce stage autour de moi. De mon côté, j'ai envie d'aller plus loin et de poursuivre mon perfectionnement à la conduite.»
- 3) «Ce qui m'a personnellement interpellé, ce sont les réactions de la voiture selon la répartition des charges et aussi la prise de conscience des distances de freinage en réel.»
- 4) «Concrètement, j'ai réduit ma vitesse sur autoroute, car le gain de temps en roulant plus rapidement est ridicule. Je veille également à conserver une distance suffisante, même à l'arrêt, sur le véhicule qui me précède, afin de conserver suffisamment de place pour pouvoir me dégager si cela devenait nécessaire.»
- 5) «Le stage était peut-être un peu court, mais on fait tout de même les exercices à trois reprises. En fait, c'était très bien. Si l'on veut se perfectionner davantage, libre à chacun de s'inscrire à d'autres formations de ce genre.»

Les nouvelles du Développement Rural

La commune de Baelen s'est engagée (avec celles de Lontzen et Plombières)

sur la voie du Développement durable

Dans le Bulletin communal précédent (en p.16), nous vous annonçons la signature d'une convention visant à intégrer les principes du Développement Durable au travers de l'Opération de Développement Rural et, plus largement, des politiques communales.

Le 24 octobre prochain, nous présenterons les premières démarches menées en ce sens, au travers d'une grande manifestation publique.

Des invités de marque y feront une intervention :

- le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, vice-président du GIEC (Prix Nobel de la Paix avec Al Gore)

- l'explorateur Alain Hubert, créateur de la station polaire belge en Antarctique.

Des expériences menées localement par les pouvoirs publics, acteurs économiques et citoyens seront également illustrées. Chacun aura l'occasion de formuler ses réflexions et de proposer ses pistes d'actions, individuelles et collectives.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux que le devenir de la planète interpelle.



Nicolas-Joseph Larondelle

Docteur en médecine

Parmi les personnages remarquables que Baelen-Membach a comptés au cours des siècles, il convient de signaler l'existence de Nicolas-Joseph Larondelle, docteur en médecine.

Nicolas-Joseph naît à Membach le 29 octobre 1822. De vieille souche membachoise, son père dont il portait les mêmes prénoms, y était fabricant de draps. A ce titre, il est sélectionné par un jury provincial afin d'exposer, en juillet 1825, ses produits textiles à la foire internationale de Harlem (ville des Pays-Bas) où paraissaient essentiellement des fabricants verviétois mais aussi des personnages tels que Guillaume Stembert de Dolhain et Toussaint-Joseph Chaineux de Thimister.

D'origine baelenoise, la mère du jeune Nicolas-Joseph s'appelait Marie-Élisabeth Jägers. Des douze enfants nés du couple Larondelle-Jägers, Nicolas-Joseph est l'avant-dernier. Il était le frère, entre autres, de Marie Gertrude et de Marie-Catherine qui ont fait don d'un vitrail pour la première et de deux vitraux pour la seconde, à l'église de Baelen.

On ne sait pratiquement rien de son parcours scolaire : certainement, l'école primaire à Membach et, sans doute, les études secondaires à Verviers. Par après, il fréquente l'université de Liège où il fait ses études de médecine.

Lorsqu'il épouse à Baelen, le 18 octobre 1853, Marie-Catherine Janclaes, Nicolas-Joseph est âgé de 31 ans et porte les titres de candidat en sciences, docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Née à Overoth, le 30 janvier 1835, la mariée est fille de Nicolas-Joseph Janclaes et de Marie-Catherine Pelzer. Assistent comme témoins des mariés, Jean-Servais Janclaes et Antoine-Servais Janclaes, tous deux cultivateurs et cousins de la jeune épouse ; Simon-Joseph Radermecker, négociant et beau-frère du marié, ainsi que Pierre-Joseph Pötgens, négociant également, mais sans attache familiale avec l'époux.

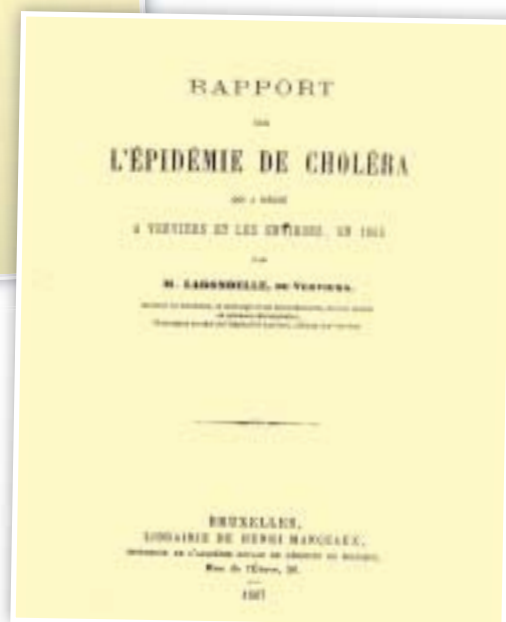
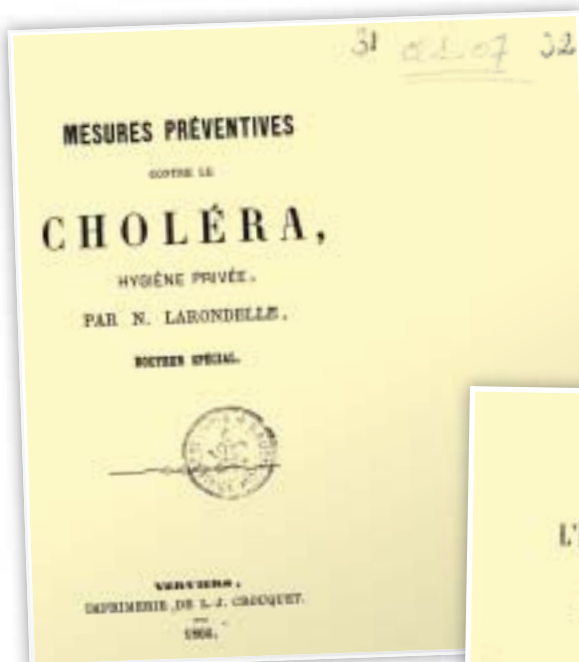
Le jeune couple s'installe à Baelen, rue Longue, dans la maison numérotée n° 7 dont l'imposte est encore ornée d'une lettre L ouvragée pour Larondelle. C'est dans cette maison que naît le seul enfant du couple, une fille prénommée Marie-Catherine-Éli-

sabeth-Émilie qui voit le jour, le 10 juillet 1854. Elle s'unira plus tard à François-Émile Reding. Eux-mêmes auront une fille que de nombreux Baelenois ont bien connue, Anne-Marie-Émilie Reding, décédée célibataire à Baelen, en 1978.

Une menace bien lourde pèse sur l'Europe du milieu du XIX^e siècle. Le choléra se propage à une vitesse vertigineuse. Larondelle édite, en 1866, une brochure intitulée Mesures préventives contre le choléra. Hygiène privée. Hélas, le fléau tant redouté apparaît dans nos régions aux environs du mois de juillet de cette même année.

Ne ménageant pas ses efforts et ne redoutant pas le danger qui le menace journellement, Larondelle se distingue particulièrement lors de l'épidémie de choléra qui atteint et ravage, en 1866, la population de Verviers mais aussi celle de Dolhain-Limbourg. Grâce à la publication qu'il fait paraître en 1867, il écrit : « j'ai profité de loisirs pour coordonner les faits principaux que j'ai observés pendant l'épidémie de cette année, décrire succinctement la situation des localités où j'ai eu à traiter des cholériques, indiquer ce que les symptômes de la maladie présentaient d'extraordinaire, enfin exposer les moyens curatifs employés dans ma pratique. Je m'estimerai heureux, conclut-il dans sa préface, si j'apporte une idée nouvelle à joindre au faisceau d'idées et d'observations fournies déjà par d'autres membres du corps médical ». De ce rapport de 48 pages, nous extrayons quelques renseignements qui relatent cette épidémie, durant laquelle la ville de Verviers a payé un tribut relativement lourd : 895 dé-

cès pour une population estimée à 35.000 personnes. Plus près de nous, Dolhain où deux sections forment cette entité : Dolhain-Limbourg comprenait 1.200 habitants parmi lesquels il y eut 81 décès et Dolhain-Baelen, 900 habitants et 70 décès dont 21 enfants en-dessous de 8 ans. Excepté la section de Dolhain-



Baelen y compris le hameau de Forges, le docteur Larondelle ne donne aucun chiffre pour le village et ses hameaux qui ont été épargnés par ce fléau. Il y eut par contre quelques décès à déplorer à Bilstain, Goé et Hévremont.

Le calme revenu, Nicolas-Joseph reprend ses occupations et se voit chargé de la direction de l'hôpital Saint-Laurent à Dison. Il publiera, par la suite, de nombreux articles qui paraîtront dans des revues médicales et scientifiques et dont il serait bien long de les énumérer tous ici.

Son épouse, Marie-Catherine Janclaes, décède à Baelen le 7 septembre 1879 et Nicolas-Joseph Larondelle meurt à Verviers le 26 mai 1881, dans sa 59^{ème} année.

Depuis le début de cette année, une rue à Baelen, jouxtant la Levée de Limbourg dans le hameau de Heggen, porte désormais le nom de ce personnage hors du commun qui a bien mérité d'être « exhumé » de l'oubli !

André Hauglustaine et Camille Meessen

Travaux : Modules à l'école de Membach et le mur du cimetière à Baelen

Travailleurs en tout temps, faisant l'impasse sur les intempéries, les ouvriers de voirie se sont mobilisés sur deux chantiers ces derniers mois.

Membach : à l'étroit dans l'école

La démographie de notre commune a des répercussions favorables sur la fréquentation de nos écoles communales, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de place et de locaux. Si pour Baelen, le projet de nouvelle école, qui avait débuté en 2003, va voir le jour bientôt, pour Membach, il faut trouver une solution en interne.

Cette solution, loin d'être idéale, mais courante en communauté française, réside en l'installation de modules. De plus, à Membach, se posait également la question de l'emplacement. Tout naturellement, la commune s'est tournée vers la Fabrique d'Eglise locale pour utiliser l'espace se trouvant derrière l'ancien presbytère, dans le prolongement des anciens modules. Après l'accord de cette dernière, les travaux purent débuter.

Les travaux préparatoires et d'aménagements ont été entièrement pris en charge par l'équipe des ouvriers de la voirie. Les modules, de bonne qualité et optimisés au niveau isolation, occupent au total une surface 72 m² (6 m x 12 m). Ils ont été acquis par la commune sur fonds propres après une procédure de marché public. Aménagés dans deux volumes, les modules de classes offrent la flexibilité nécessaire pour permettre aux enseignants de moduler l'espace à leur guise. Avec cet espace supplémentaire équipé d'un évier et d'un petit WC, ce sont tous les enfants qui bénéficient de davantage d'espace pour jouer et apprendre.

Au niveau des aménagements extérieurs, l'équipe de voirie a créé une cour d'école et un trottoir autour du nouveau bâtiment. La zone a été clôturée pour garantir la sécurité des petits. Les modules de classes seront occupés dès cette rentrée.

Les aménagements du mur du cimetière de l'église St Paul.

Comme nous vous l'annoncions dans notre édition de janvier, les travaux d'aménagements des abords du cimetière entourant l'église St Paul ont eu lieu. Si la reconstruction à l'identique du mur n'était pas possible pour des raisons budgétaires (on parle de plus de 200.000 euros sans subsides), un aménagement des lieux était devenu



« L'école de Membach qui aurait dû fermer ses portes à une certaine époque est maintenant trop petite et doit accueillir les nombreux bambins dans de nouveaux modules ».

le trafic et la sécurité des ouvriers ont nécessité la pose de feux lumineux qui, fonctionnant en dehors des heures de pointes, n'ont pas gêné la circulation.

Le chantier a débuté par l'évacuation des vestiges de l'ancien mur,



« Avant, l'endroit transformé en zone de travaux à perpétuité dénotait dans le centre du village, autour d'un édifice prestigieux »



« A vous de juger la réalisation au coût raisonnable »

« Deux bancs ont pris place dans cette zone, afin que nos concitoyens et les touristes de passage puissent prendre le temps d'admirer notre belle église St-Paul et son imposant clocher tors »



nécessaire. Ce travail important a été exécuté entièrement en interne par les ouvriers communaux. Le long de la rue de l'Eglise,



« Une bonne partie de l'équipe de voirie a été mobilisée pour mener à bien ce chantier »

puis une fondation en béton y a été coulée. Cette fondation, qui n'était pas nécessaire pour la pose de gabions, laisse la possibilité ultérieure de reconstruire le mur à l'identique, comme le souhaiterait la Commission des Monuments et Sites. Sur cette fondation ont été posés les gabions, structures métalliques rectangulaires. Le remplissage avec des pierres du pays (moellons calcaires) devait, pour des contraintes techniques, se dérouler manuellement et sur place. Pour une meilleure finition, les pierres ont été rangées du côté de la face visible. Ces gabions ont été posés sur une hauteur de 75 cm à l'endroit de l'ancien mur. Leur faible hauteur permet de conserver une bonne visibilité pour les voitures circulant dans ce tournant. Cette phase terminée, un drainage a été placé avant la remise des terres contre la structure. Les finitions : pose de pavés, plantation d'une haie pour garantir à terme plus d'intimité aux personnes voulant se recueillir sur le cimetière, sans oublier la pelouse et quelques fleurs qui ont parachevé le chantier.

De plus, à proximité de l'entrée de l'église, une zone en pavés, entourée de verdure, accueillera bientôt deux bancs en bois. Ces bancs inviteront les Baelenois et les touristes de passage au repos et l'admiration de notre église.

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Moins de déchets dans les écoles !

Weniger Müll in den Schulen !



« Pour Sylvie Luchte (Stendrich - Membach), membre du GA déchets et rédactrice de cet article, l'éducation dès le plus jeune âge est une priorité ! »

C'est la rentrée : Il faut préparer les malles, couvrir les livres et mettre en ordre le plumier. Mais n'avons-nous rien oublié ?

Comment nous, les parents, pouvons-nous réduire les déchets à l'école ?

Nous ne pouvons pas réduire le nombre de copies qui sont faites à l'école pour nos enfants et qui se retrouveront un jour (même des années plus tard) dans la poubelle, mais nous pouvons quand même contribuer à la diminution des déchets à l'école, à savoir :

1. Donner à votre enfant une boîte à tartines

Si vous habituez votre enfant dès le départ à prendre sa boîte à tartines à l'école, cela deviendra évident pour lui. Pour que votre enfant ne reprenne pas à nouveau une feuille d'aluminium, il est important d'expliquer le rôle de la boîte à tartines aux enfants plus âgés. Il y a déjà beaucoup de parents qui agissent ainsi, mais malheureusement, ma fille me dit souvent qu'il y a encore beaucoup d'enfants qui viennent avec leurs tartines emballées dans des feuilles d'aluminium.

Pour les fruits épluchés, vous avez certainement aussi une boîte qui conviendrait dans votre armoire.

2. La gourde (réutilisable chaque jour) au lieu d'un berlingot (chaque jour un nouveau)

Un petit cacao pour la récréation et le jus d'orange à midi, c'est la règle, et, avec un peu de malchance, il y aura encore un berlingot pour la garderie (puisque l'enfant a soif). Si nous comptons 50 enfants et 2 berlingots par jour, 18.000 berlingots seront déposés chaque année au parc à conteneurs. Vous voyez le volume de déchets constitué rien que de berlingots. Il est vrai que ces boîtes peuvent être recyclées pour faire de nouveaux matériaux, mais c'est encore bien mieux de renoncer à ces emballages dans les écoles.

Nous pouvons très facilement éviter cet immense volume de déchets. Il suffit d'acheter des gourdes pour nos enfants. On trouve des gourdes dans presque chaque grande surface et elles coûtent entre 8 et 20 € (suivant la marque et le design). Cet investissement en vaut la peine, car les berlingots ont leur prix aussi.

En plus, vous pouvez faire quelque chose pour la santé de votre enfant en ne lui mettant que de l'eau dans sa gourde. Cela évitera également les mauvaises odeurs, si vous n'avez pas rincé la gourde à temps.

Enfin, encore deux astuces :

- Comme les enfants ne rangent pas toujours leurs affaires dans leur mallette, il est

conseillé de marquer leur nom sur chaque boîte à tartines et chaque gourde.

- Comme les enfants oublient parfois leur boîte à tartines à l'école, il est préférable d'en avoir deux, pour ne pas devoir prendre la feuille d'aluminium le lendemain.

Appel aux citoyens :

« Et vous, que faites-vous pour minimaliser vos déchets ? ».

Faites-nous part de vos astuces et conseils pratiques, par e-mail à Anne Klein : a.klein@frw.be ou par fax : 080/68.20.74

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Bientôt des fontaines à eau à l'école.

De son côté, l'école communale de Baelen soutient la démarche du Groupe d'Action Déchets. Interrogé à ce sujet, José Xhaufaire, échevin en charge de l'instruction abonde dans ce sens : « une fontaine à eau sera testée dans l'administration communale. Si le test est concluant, l'école communale de Baelen sera rapidement équipée de 2 fontaines à eau et l'école communale de Membach en recevra une également. »

Weniger Müll in den Schulen !

Es ist wieder soweit. Der Schulanfang. Das heißt Schultasche packen, Bücher einbinden, Hefte beschriften und die Federmappe in Ordnung bringen. Aber haben wir hier nicht etwas vergessen ?

Wie können wir als Eltern in den Schulen den Müll reduzieren ?

Natürlich haben wir keinen Einfluss auf die Anzahl Kopien usw. die in den Schulen für unsere Kinder gemacht werden müssen und die irgendwann (wenn auch Jahre später) in den Papierkorb landen. Wir können aber dennoch zur Müllreduzierung beitragen.

1. Geben Sie Ihrem Kind die Pausenbrote nur in Butterbrotsdosen mit zur Schule

Wenn Sie Ihr Kind von Anfang an daran gewöhnen, Butterbrotsdosen mitzugeben,





wird es auch für Ihr Kind selbstverständlich werden. Wichtig dabei ist, dass man den älteren Kindern den Grund der Butterbrotsdose erklärt, damit es später nicht mal auf die Idee kommt, wieder die Alufolie auszuwickeln und in den alten Trott reinzufallen. Viele Eltern achten bereits darauf, dennoch erzählt mir meine Tochter leider noch viel zu oft, dass es noch viele Kinder gibt, die immer mit verpackten Broten in die Schule kommen. Auch für das geschälte Obst lässt sich sicher eine Aufbewahrungsdose in Ihrem Schrank finden.

2. Trinkflasche (jeden Tag verwendbar) anstatt Trinkdöschen (jeden Tag neu)

Ein Döschen Kakao in der Frühstückspause und ein Döschen Orangensaft in der Mittagspause, das ist leider oft die Regel und wenn man Pech hat, noch ein Döschen nach der Schule (da das Kind ja Durst hat). Wenn man 50 Kinder rechnet und 2 Trinkdöschen pro Tag, dann landen ca. 18.000 Trinkdöschen pro Jahr im Recyclingpark. Sie sehen: einen riesigen Müllberg alleine an Trinkdöschen aus der Schule. Diese Verpackungen werden zwar recycelt (wiederverwertet), sodass daraus neue Materialien entstehen können, aber eine bessere Lösung ist es, in der Schule auf diese Verpackungen zu verzichten.

Das können wir sehr gut vermeiden, indem wir unseren Kindern Aluminiumtrinkflaschen kaufen. Die gibt es in fast jedem Supermarkt und kosten zwischen 8 und 20 € (je nach Marke und Design). Diese Investition lohnt sich, da Trinkdöschen nicht billig sind. Außerdem tun Sie Ihrem Kind noch einen Gefallen, indem Sie die Trinkflasche ausschließlich mit stillem Wasser füllen. Dies ist erstens gesünder und vermeidet unangenehme Gerüche, wenn sie nicht rechtzeitig gespült wird.

Abschließend noch 2 hilfreiche Tipps :

- Da nicht jedes Kind sorgfältig wieder alles in die Schultasche steckt, sollten Sie nicht vergessen, auf allen Butterbrotsdosen und

« Pour Alexander Luchte (2,5 ans) qui découvrira bientôt l'école et sa sœur Janina (10 ans), la boîte à tartines et la gourde sont déjà adoptées. Et vous ? »

Trinkflaschen den Namen Ihres Kindes zu schreiben.

- Da oft Butterbrotsdosen vom Vortag in der Schule vergessen werden, ist es sogar ratsam, mehrere zu Hause zu haben, damit man am nächsten Morgen nicht gezwungen ist, wieder Alufolie oder Ähnliches nehmen zu müssen.

Mitteilung an die Bürger :

« Und Sie, was unternehmen Sie um ihren Mülleimer leichter zu machen ? ».

Teilen Sie uns Ihre Tricks und praktische Erfahrungen mit, per e-mail an Anne Klein: a.klein@frw.be oder per fax : 080/68.20.74

Eine Aktion durch die Initiative der Ländlichen Entwicklung.

NOUVEL AN 2009

Plusieurs solutions sont possibles:

- Un repas + soirée **ALL INCLUSIVE**
- Soirée et boissons à volonté
- Garderie pour les enfants*

Le BAILUS a le plaisir d'organiser le nouvel an pour l'année 2009! (repas traiteur + soirée, animation, ...)

La soirée se déroulera le 31/12 au Foyer culturel de Baelen.

De surcroît, nous organisons une garderie à proximité de la salle pour les enfants de 2 ans et demi à 14 ans.

*** La garderie se déroulera avec une petite fête pour vos enfants (Kidibul et compagnie) !**

L'audit énergétique, concrètement, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?

L'audit énergétique est une vérification de votre habitation qui permet de voir tous les points à améliorer pour réduire votre consommation d'énergie :

Comprendre l'origine d'un inconfort

- Surchauffe
- Sensation de froid
- Mauvaise qualité de l'air
- Inconfort visuel

Analyser la consommation électrique

- Situer la consommation par rapport au secteur
- Analyser la facture électrique
- Repérer l'origine de sa consommation électrique
- Repérer les situations anormales

Analyser la consommation de combustible

- Situer sa consommation par rapport au secteur
- Comprendre l'origine des consommations
- Repérer les améliorations les plus rentables
- Analyser une dérive : la signature énergétique
- Le classement de plusieurs bâtiments : le cadastre énergétique
- La répartition des consommations entre utilisateurs

Auditer le bâtiment et ses équipements

- Bâtiments climatisés et non climatisés

En pratique, vous faites appel à un expert qui contrôle votre installation de chauffage, votre isolation, votre système de production d'eau chaude et votre consommation électrique.

Après cet audit, vous recevez un rapport contenant une évaluation de la situation de votre habitation et des recommandations pour les points à améliorer.

Quelles sont les conditions ?

Votre demande doit porter sur un audit énergétique faisant l'objet de factures (ou notes d'honoraires) datées au plus tôt du 1er janvier 2008 et au plus tard du 31 décembre 2008.

Attention ! Votre demande doit être introduite **dans les quatre mois prenant cours à la date de la facture (ou de la note d'honoraires)** sous peine d'être refusée.

Montant : Dans le cas d'une maison unifamiliale, la prime pour la réalisation d'un audit énergétique est de 60% du montant de la facture TVA comprise (ou de la note d'honoraires) et ne peut excéder 360 € par audit.

Critères

1. Le dossier de demande de permis d'urbanisme doit avoir été déposé à la commune avant le 1^{er} décembre 1996.

2. Dans le cas d'un audit d'une maison unifamiliale, l'audit doit être réalisé par un auditeur PAE ET selon la procédure PAE.

Le rapport d'audit énergétique doit mentionner au minimum :

- la performance de l'enveloppe du bâtiment, à savoir le niveau K ;
- le détail des performances thermiques des différentes parois ;
- la performance du système de chauffage ;
- des améliorations chiffrées portant sur l'enveloppe du bâtiment et les systèmes.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site **www.energie.wallonie.be**

Si vous avez la moindre question, vous pouvez également me contacter (conseiller énergie, tél 087/76 01 10 ou par mail energie.baelen@publilink.be).

En plus de la prime, vous pouvez déduire 40% du montant de la facture de l'audit, ce que rend ce dernier presque gratuit.

Alors avant de vous lancer dans des travaux de rénovation (coûteux ou pas), pensez à l'audit ; ce n'est pas cher et cela vous permettra de faire les bons investissements. Votre facture d'énergie s'en verra diminuée et la planète respirera mieux.

Roland Fanielle

ASBL AML-LIMBOURG

chemin du Meunier, 5--4831 Bilstain

NOUS INFORMONS NOS AMIS LAÏQUES !

Déjà, la nouvelle année scolaire s'annonce, et avec elle les premières réflexions sur la prochaine fête de la jeunesse laïque (FJL) de 2009.

Nous pouvons déjà annoncer que la FJL se fera le **samedi 16 mai 2009 à la salle du KURSAAL de Dolhain**. Les bulletins d'inscription seront distribués par les professeurs de morale laïque.

Comme chaque année, le Centre d'Action Laïque (CAL) de Liège organisera un spectacle gratuit pour les élèves de **5^{ème} et 6^{ème} année**, ainsi que pour les « anciens » qui ont fait leur FJL en 2008. Cette manifestation regroupera tous les élèves de l'arrondissement de Verviers à l'**Espace DUESBERG de Verviers le mercredi 4 février 2009**. Les

invitations seront distribuées par les professeurs de morale laïque.

Permettez-moi de jeter un petit regard en arrière et vous rappeler nos principales activités :

- Le **13 février**, Théâtre : « **Contagieux** » à l'Espace Duesberg au MOVIE WEST de Verviers. **Spectacle gratuit pour tous les enfants de l'arrondissement de Verviers** suivant le cours de morale laïque en 5^{ème} et 6^{ème} année.
- Le **5 mars 2008**, Assemblée Générale des AML- Limbourg
- Le **14 mars 2008**, inauguration de l'exposition pour le **20^{ème} anniversaire du Ser-**

vice Laïque d'aide aux Personnes (SLP).

Cette manifestation se déroulait à la maison de la laïcité de Verviers.

- Le **17 mai 2008**, FJL des AML-Limbourg à la salle de la Jeunesse de BILSTAIN.
- Le **26 juin 2008**, après un mariage civil, célébration d'un mariage laïque

Dès septembre 2008 commenceront avec les professeurs de morale laïque les préparations pour la FJL 2009.

Pour tout renseignement, adressez-vous à eux ou à :

*ASBL Amis de la Morale Laïque de Limbourg
5, Chemin du Meunier
4831 BILSTAIN
087 - 44 58 88*



24h GT DIGITAL

3 - 5 oct. 2008

Baelen • Foyer Culturel

Org.: C.S.R. Eupen

Contacts:
 E-mail: techniplast@skynet.be
 E-mail: jennetfzrene@belgacom.net
 E-mail: info@csr-eupen.net
 Tel. 0032 (0)495/233120
 Tel. 0032 (0)479/217601
www.csr-eupen.net
 Photo by Cédric Grillelet

Slot.it.

ATELIERS DU GROUPE EXPRESSIONS DE BAELEN

Saison 2008-2009

« DANSE-THEATRE »

Reprise des ateliers dès le 11 octobre 2008.

Horaires :

- **DANSE MODERNE EXPRESSIVE** : dans la salle du foyer culturel de BAELEN
- **Samedi de 10h30 à 11h30** : enfants de 5 à 8 ans (NOUVEAU)
- **Samedi de 11h30 à 12h30** : enfants de 9 à 12 ans
- **Jedi de 19h00 à 20h15** : adolescents
- **THEATRE** : dans la salle dite « la Cantellerie »
- **Vendredi de 18h30 à 20h00** : enfants à partir de 10 ans et jeunes adolescents

Renseignements et inscriptions :

Pascale GANSER (secrétariat) :
 087/764278 en soirée ;
 Marine NIHANT : 0477/330264, ou en soirée 087/763428.

Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos, ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée **un mois à l'avance** au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents :

« Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



- BAILUS -

Vous désirez fêter un évènement?
 Mais vous cherchez un endroit...

Ne cherchez plus!

Le **BAILUS** peut contenir jusqu'à 100 personnes!

Infos: 0495/ 88.49.63 (Sébastien)
 0494/ 36.88.26 (Gilles)
 Msn: bailus@live.be

BAILUS

Agenda

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
1/09/2008	Reprise gymnastique «Dames âgées»	Foyer culturel	19 à 20 h.		087/76.51.51 Rézy Brasseur 087/55.58.28 Marguerite Cormann
du 3 sept.au 12 oct. 08	Exposition de Michel Glineur, artiste peintre: «D'Utrillo à Simenon, histoires d'artistes...»	Maison du Tourisme du Pays de Herve	voir article	Entrée libre	
7/09/2008	Balade : descente de la Hoëgne	Départ Baelen devant la maison communale	13 h 30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
13/09/2008	8 ^{ème} Tournoi de volley de l'entité				F & J Charlier-Gustin 087/76.36.31
16/09/2008	Excursion du Groupement des Pension- nés de Baelen, à Ophelisse, Gem- bloux et Genval		8 h	39 € (car, visite et repas)	087/76.40.36 Léon Corman 087/76.28.59 M-L.Baltus
18/09/2008	Amicale des Pensionnés Membach : découverte de Bruxelles	Membach : devant l'église	8 h 30	22 €	Rose-Marie 0495/22.11.91
20/09/2008	Spectacle Cabaret «Paris» par le groupe «Expressions»	Welkenraedt : Forum des Pyramides	20 h	Pré-vente : 8,50 € 5,50 € enf -12 ans	087/89.91.70 ou info@ forumdespyramides.be
3/5 oct. 08	24 h GT Digital	Foyer culturel Baelen			0495/23 31 20 ou 0479/21 76 01 www.csr-eupen.net
5/10/2008	Balade : Veurs (Teuven)	Départ Baelen devant la maison communale	13 h 30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
7/10/2008	Excursion surprise du Groupement des Pensionnés de Baelen		8 h 30	36 € (car, repas, visite)	087/76.40.36 Léon Corman 087/76.28.59 M-L.Baltus
10/10/2008	Théâtre à Baelen «La clinique du Bois Joli »	Foyer culturel Baelen	20 h	5 €	0477/33.02.64 Marine Nihant 087/76.42.78 (soir) Pascale Ganster
11/10/2008	Reprise des ateliers «Danse-Théâtre» du groupe «Expressions»	voir article			0477/33.02.64 Marine Nihant 087/76.42.78 (soir) Pascale Ganster
11/10/2008	Bourse des Collectionneurs	Membach Salle St Jean	de 8 h à 14 h		Club des Collectionneurs
11/10/2008	5 ^e Bal folk du groupe de danses folk- loriques «Le Carrousel» avec le groupe «Foû d'vos Sokètes»	Foyer culturel Baelen	21 h	5 €	« Le Carrousel » 087/31.25.11 ou 0473/80.30.51
18/10/2008	Intradel : collecte de jouets (voir article)	dans les recyparcs			
24/10/2008	Opération «Développement durable» (voir article)				
16/11/2008	Balades «A la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne XIX ^e et XX ^e siècles	voir article	inscriptions et départs entre 9 et 13 h	2 € (1 € pour enfants -12 ans)	0475/49 95 94 Jean-Ma- rie Beckers 0479/42 35 59 Camille Meessen
31/12/2008	Réveillon du Nouvel An	Foyer culturel Baelen			Bailus

Gymnastique des « Dames âgées » Baelen

Invitation à toutes !

La gymnastique des « dames âgées » (à Baelen) a lieu tous les lundis de 19 à 20 h. au Foyer culturel.

Reprise des cours le 1^{er} septembre.

Pour de plus amples informations: Rézy Brasseur: 087/76.51.51, ou Marguerite Cormann: 087/55.58.28

Groupement des Pensionnés de Baelen

Le mardi 16 septembre:

notre excursion nous mènera à Ophelisse, Gembloux et Genval

Baelen – autoroute de Bruxelles
Arrêt café à Waremmé

Ophelisse: visite du musée Pellegrin (folklore et histoire locale)

Repas de midi à Gembloux

Après-midi: Wavre et Genval

Visite du musée de l'eau et des fontaines

Retour par les autoroutes

Arrêt libre pour le repas du soir.

Départ : 8 h

Prix du car, visite et repas : 39 €

Le mardi 7 octobre: Excursion surprise

Départ : 8 h 30

Prix du car, repas et visite : 36 €

Renseignements et inscriptions :

Corman Léon : 087 76 40 36

Baltus M.-L. : 087 76 28 59

AVIS SECURITE

♦ Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale de la sécurité civile nous demande de relayer auprès de la population la date à laquelle auront lieu les prochains tests, à savoir:

le jeudi 2 octobre 2008, entre 8h45 et 10h15.

Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.seveso.be

L'Association pour la Promotion du Tourisme à Baelen-Membach (A.P.T.B.M.) vous invite à la marche qu'elle organisera le **dimanche 16 novembre 2008** sur le thème:

A la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne XIX^e et XX^e siècles

Les inscriptions et les départs auront lieu dès 9 h. jusqu'à 13 h., soit à la Cantellerie à Baelen (10 km), soit à la salle Saint-Jean à Membach (10 et 5 km).

Deux circuits de 5 km et de 10 km sont à parcourir sur le territoire de l'entité communale et en bordure de l'ancienne frontière belgo-prussienne (bornes 178 à 186)

N.B. : Le départ du circuit de 10 km pourra se faire aussi bien à Baelen qu'à Membach, la boucle traversant les deux villages. La marche de 5 km débutera et se déroulera uniquement à Membach.

Une distribution de pommes (ce sera l'automne !) et de boissons (eau et jus de pomme) se fera à mi-parcours du circuit de 10 km. Par contre, à votre retour au point de départ des deux circuits, gâteaux et tartes seront proposés, aussi bien à la Cantellerie qu'à la Salle St-Jean.

Renseignements auprès de :

Jean-Marie Beckers (0475 49 95 94) ou Camille Meessen (0479 42 35 59)

P.A.F. : 2 € (adultes et enfants de plus de 12 ans) et 1 € (enfants jusqu'à 12 ans)

Merci d'avance de l'intérêt que vous manifesterez pour notre activité !



5^e BAL FOLK du groupe « LE CARROUSEL »

Le samedi 11 octobre 2008 à 21 heures, le groupe de danses folkloriques « Le Carrousel » organise son 5^e bal folk en la salle du Foyer Culturel de Baelen. L'orchestre et l'animation sont assurés par « Fou d'vos Sokètes ». PAF: 5 euros. Renseignements : 087/31 25 11 ou 0473/803051.

Pour ceux qui ne connaissent pas les danses, pas de problème! En effet, un « maître à danser » explique chaque pas avant que l'orchestre ne commence à jouer: polka, scottish, mazurka, jig, gavotte, et bien d'autres encore. Il y en aura pour tous les goûts!

Bienvenue à toutes et tous !



BALADES

07 septembre 2008 :

descente de la Hoëgne durée 2 h.
Départ 13h30 devant la maison communale de Baelen.

05 octobre 2008 :

balade de 2 h vers Veurs (bois rouge) Teuven.
Départ 13h30 devant la maison communale de Baelen.

Pour renseignements complémentaires merci de vous adresser à :

Flas Gilberte et Louis 087/763389

Pirard Joseph 087/569158

Schoonbroodt Myriam et Hubert

0473/984498

Exposition des œuvres de Michel GLINEUR à la Maison du Tourisme du Pays de Herve

D'Utrillo à Simenon, histoires d'artistes...

Deux noms, deux passions.

Depuis toujours, **Michel Glineur**, artiste peintre baelenois formé à l'école des Arts plastiques et Visuels de Mons est un passionné, un inspiré.

Tout d'abord par son mentor, Maurice Utrillo, peintre impressionniste parisien du début du 20ème siècle. Ensuite par un personnage bien de chez nous, écrivain, mais non moins réel artiste, Georges Simenon.

C'est pourquoi cette exposition est un concentré de ce que ces deux hommes ont apporté de meilleur à Michel Glineur.

Un travail fort, intense, inspiré, dont les sujets vous touchent en plein cœur.

Un travail juste.

Maîtrise de la perspective et des lignes, maniement unique de la couleur.

Personne ne restera indifférent devant ces œuvres riches et puissantes qui réveilleront en chacun de nous bien des souvenirs.



Infos pratiques :

Où : Maison du Tourisme du Pays de Herve
Place de la Gare, 1 • 4650 Herve

Quand : du mercredi 03 septembre au dimanche 12 octobre 2008
de 9h à 18h tous les jours. Fermé le lundi à partir du 15/09/2008

Vernissage le vendredi 5 septembre dès 19h00.

Invitation cordiale à tous !

Entrée libre

Le GROUPE EXPRESSIONS le SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2008 à 20h aux Pyramides à WELKENRAEDT

Réservez vite vos places pour le

CABARET « PARIS »

Spectacle à ne manquer sous aucun prétexte ! Venez nombreux...



INFOS/TICKETS : 087/89 91 70 • info@forumdespyramides.be

Places numérotées en pré-vente : 8,5 € (adultes) - 5,5 € (enfants de moins de 12 ans).

THEATRE A BAELEN

LE VENDREDI 10 OCTOBRE 2008 à 20h00 à la salle du Foyer culturel



« LA CLINIQUE DU BOIS JOLI »

Pièce de Michel FOURNIER

Antoine est hospitalisé pour des examens, se plaignant de douleur au bas du ventre, dans une clinique privée qui lui a été recommandée par son meilleur ami Maurice, qui se trouve être l'amant de l'infirmière en chef du service. Antoine ne tardera pas à découvrir que cette clinique propose des « extras » la nuit et que les infirmières y sont plus que bizarres... Mais, qui dit « extras » dit frais supplémentaires. Antoine hésite car sa femme Geneviève, bigote et radine, n'est pas commode. Comment réagira-t-elle si elle apprend ce qui se trame dans son dos ?

Ce quiproquo est mis en scène par Marine NIHANT et joué par Isabelle TONNELIER, Christophe DUBUSSY, Estelle COLLE, Annic ELSEN et Pascale GANSER du Groupe EXPRESSIONS.

PAF : 5 €

Information : Marine NIHANT - 0477/330264

Pascale GANSER - 087/764278 (soir).

